

On a voté !



Ce dessin de Stéphane Mora a été choisi. Il faut maintenant le retravailler pour l'adapter à toutes les situations de communication.

Bulletin d'information de **Vendôme Associations**

Association des associations en Vendômois

c/o PIJ rue Yvon Villarceau 41100 Vendôme - vendome.associations@free.fr

<http://vendome.associations.free.fr>

N° 7 : 4 juillet 2003

Éditorial

Dans 60 jours : le Week-end des Associations

Le Comité de Pilotage s'est créé. C'est une véritable ruche.
(Rapprochement peut-être avec les cellules d'abeilles du logo ...)

D'arrache pied, il travaille pour organiser et réussir ce qu'il veut être une véritable fête de la vie associative.

Toutes les associations y sont invitées (adhérentes ou non)

Pour vous y inscrire (si cela n'est déjà fait) et y participer activement tous les éléments sont joints à ce bulletin.

Rien n'a été négligé :

- Permanence téléphonique de deux administrateurs
- Site Internet pour les compléments d'information
- Préparation d'un catalogue des associations présentes
- Large couverture par la presse et les médias

Pour vous faire mieux connaître du public du Vendômois...

Pour mieux connaître les activités des autres associations...

Pour travailler en réseau nos complémentarités ...

Venez tous faire la Fête ... !

Mais attention ... Inscription avant le 08 août

Et bonnes vacances ... !

Le Conseil d'administration

Les dernières informations de Vendôme Associations

Lors de l'assemblée générale du 17 mai 2003, trois nouveaux administrateurs ont été élus : Madame Colette MORA pour la Ludothèque, Monsieur Hervé HAUTOIS pour Wish Association, et Monsieur Daniel VANDEVIVERE à titre personnel.

Lors du Conseil d'administration du 4 juin, l'élection de Monsieur Vandevivere n'a pu être validée, puisque au moment de l'élection, il n'était pas encore membre de Vendôme Associations. Lors de ce CA, Frédéric TRICOT a été élu vice-président de l'association.

Le nouveau CA est donc composé à présent de 10 membres :

Jean-Michel MESLIN, ADMR HANDI-CAP-VIE, président,
Frédéric TRICOT, Comité de jumelage Vendôme-Boulsa, vice-président,
Bernard CLARENS, Compagnie de la Grève, trésorier,
Nicolle FURET, ADOT 41, secrétaire,

Et les membres suivants, par ordre alphabétique :

Jean BREDON, Association des donneurs de sang,
Hervé HAUTOIS, Wish Association,
Claude LELONG, USV Hand-Ball Masculin,
Régis LORIN, Comité des Anciens Combattants,
Colette MORA, Ludothèque,
Jean PETIT, APAHAV.

Compte rendu de nos demandes de financement

Lors de cette assemblée générale, nous avons annoncé les résultats de nos demandes de financements auprès de différentes structures :

- Conseil Général : 0 €
- Ville de Vendôme : 12 200 €
- Région Centre dans le cadre de l'aide à l'emploi du Contrat associatif régional : 20 000 € pour la première année, à partir de l'embauche du salarié, 16 000 € la deuxième année.

Rappelons que ces demandes de financement sont destinées à rendre possible l'organisation de services auprès des associations du Vendômois, associations qui ne pourraient payer ces services à leur coût réel.

D'autres demandes sont en cours, notamment auprès du Pays Vendômois dans le cadre du programme Leader+ pour le développement du site "vendome.associations.free.fr".

Des collaborateurs salariés au service des adhérents

"Un(e) coordonnateur(trice) de développement" sera très prochainement embauché, ainsi qu'un(e) secrétaire en contrat CES, pour aider à mettre en place les actions décidées par le CA.

Leurs fonctions principales seront :

- d'assurer la liaison entre les associations adhérentes,
- d'animer la promotion de la vie associative du Vendômois,
- de collaborer au développement des outils de communication (bulletin, site etc).

Concrètement, il nous faut faire un état des lieux des besoins des associations - à partir des demandes exprimées - puis mettre en place des actions.

Le Conseil d'administration subodore des besoins importants en formation à l'informatique, en gestion/comptabilité, en montage de dossiers de demande de subventions, en conseil en communication...

Un local

Dès la rentrée de septembre, et sous réserve que nous ayons trouvé nos collaborateurs salariés, le local accordé par la Ville de Vendôme à la Porte St Georges sera opérationnel. Des permanences seront assurées.

Les ateliers collectifs informatiques et internet auront toujours lieu dans les locaux du PIJ. Des mises à jour individuelles pourront avoir lieu lors des permanences.

Week-End des Associations - c'est bientôt !

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS Stands associatifs (collectifs ou individuels) et animations dans et autour du Marché couvert de Vendôme (10 h 00 –18 h 00) Samedi 13 septembre 2003

Cette journée a pour objectif principal de faire découvrir au grand public du Vendômois la richesse du monde associatif. Elle est ouverte à toutes les associations ayant une activité dans le Vendômois. Gratuité pour les adhérentes de Vendôme Associations. 35,00 € pour les autres.

Le comité de pilotage réuni le 16 juin 2003 a défini les principes de cette journée.

Zone :

Le Marché couvert et son pourtour. La rue du Marché aux légumes ainsi que le quai seront interdits à la circulation.

Emplacement des stands :

- Les associations pourront se regrouper si elles le souhaitent et en fonction des places disponibles.
- Le choix de l'emplacement des stands se fera dans l'ordre chronologique des inscriptions.
En cas de difficultés, le principe du tirage au sort est retenu.
- Les associations en extérieur bénéficieront d'un stand bâché.
- Un stand sera réservé au PIJ comme Centre de ressource de la Vie Associative de Vendôme.
- Un stand Vendôme Associations permettra l'accueil (associations et grand public), ainsi qu'un bar.

Droits et devoirs des associations :

- Date limite d'inscription **8 août 2003.**



- Il sera mis à disposition tables, chaises, branchement électrique.
- L'autorisation de vente (de produits liés à l'activité de l'association) est accordée aux participants sous réserve de l'accord du Comité de Pilotage.
- La communication globale est assurée par Vendôme Associations (affiches, tracts, presse...), chaque association se chargeant de sa propre communication.

Animations :

- Les animations (dans la rue ou sur le parvis) seront annoncées par un affichage spécifique.
- L'ordre des animations sera définitivement réglé par le Comité de Pilotage en fonction des demandes.



**Un questionnaire permet l'inscription définitive
et le recensement des besoins.**



Un catalogue des "exposants" .

Un "catalogue des exposants" sera réalisé pour cette journée.
Chaque association présente **disposera dans celui-ci d'un encart** (un demi A 5)
sous forme de "carte de visite", pour décrire d'une façon très synthétique.

(Nom de l'association - Activités proposées - Coordonnées)

Vous serez contactés dès votre inscription - Pensez déjà à votre rédaction

RENCONTRES ASSOCIATIVES

Au Minotaure (10 h 00 - 16 h 30)

Dimanche 14 septembre 2003

Le thème général est : **La complémentarité entre les associations.**

Un programme détaillé en sera édité. **N'hésitez pas à exprimer vos suggestions**

Matin : " Exposés d' initiatives concertées (comme la Semaine de la Solidarité), suivies d'un débat Questions / Réponses.

Déjeuner convivial : pique-nique ou plateau traiteur.

Après-Midi : "Comment et pourquoi travailler ensemble dans le Vendômois".

Pouvons nous mettre en place des actions de type : partage des informations, communication externe commune, pool de matériel , mise en commun de locaux ...

Clôture : synthèse de la journée par les rapporteurs, allocutions du Président de Vendôme Associations et d'un élu

Réunion d'informations de Vendôme Associations

Le 19 juin 2003 dans la salle de l'U.S.V, s'est tenue la première réunion d'informations. Une vingtaine d'associations étaient là pour mieux comprendre les risques qu'elles prennent en organisant leurs activités. Notre partenaire pour cette réunion était la mutuelle d'assurance MACIF qui a détaillé de façon très claire l'ensemble des champs couverts par les assurances.

D'autres réunions informatives seront organisées durant l'année 2003-2004.

Atelier Internet de Vendôme Associations

Reprise en septembre. Les modalités seront précisées ultérieurement, car elles dépendent de l'embauche de notre futur collaborateur et du bénévolat de spécialistes de Internet

Calendrier de manifestations

organisées par des associations adhérentes ou manifestations nationales.

Cette rubrique est particulièrement développée sur le Site Internet

Mais le calendrier se met en vacances pour l'été !

Adhérez et faites adhérer à Vendôme Associations

Bulletin interne, site Internet : Portail associatif, colloques, formations,

Adhésion annuelle : 15,00 €.

Contact postal : c/o PIJ, rue Yvon Villarceau - 41100 - Vendôme

E-Mail : vendome.associations@free.fr.

Président : Jean-Michel MESLIN - Tél : **02 54 23 61 39**